

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOURG EN BRESSE - 0101 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 8617 - 2020 B 00504 - 882 529 720 - 3CR

Désignation de l'entreprise <u>EURL 3CR</u>										Néant ☐														
Adresse de l'entreprise <u>108 rue de Bresse 01330 VILLARS LES DOMBES</u>																								
Numéro SIRET* <table border="1"><tr><td>8</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>2</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>4</td></tr></table>												8	8	2	5	2	9	7	2	0	0	0	1	4
8	8	2	5	2	9	7	2	0	0	0	1	4												
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1"><tr><td>12</td></tr></table>						12											
12																								
12																								
										Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>														
ACTIF										Brut 1														
										Amortissements-Provisions 2														
										Net 3														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations		{ Fonds commercial*	010		012																		
	incorporelles			{ Autres*	014		016																	
	Immobilisations corporelles*		028		1 566	030	1 566																	
	Immobilisations financières* (1)		040	80 000	042		80 000																	
	Total I (5)		044	81 566	048	1 566	80 000																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052																		
		Marchandises *		060		062																		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés*	068	22 062	070		22 062																	
			{ Autres* (3)	072	4 670	074		4 670																
	Valeurs mobilières de placement			080		082																		
	Disponibilités		084	328	086		328																	
	Charges constatées d'avance *		092		094																			
	Total II		096	27 061	098		27 061																	
	Total général (I + II)		110	108 628	112	1 566	107 061																	
PASSIF										Exercice N NET I														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		10 000																			
	Écarts de réévaluation		124																					
	Réserve légale		126		1 000																			
	Réserves réglementées*		130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		48 131																			
	Report à nouveau		134																					
	Résultat de l'exercice		136		1 825																			
	Subventions d'investissement		137																					
	Provisions réglementées		140																					
Total I		142		60 956																				
Provisions pour risques et charges		154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 436																			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169		11 217																			
	Comptes courants d'associés		173		32 451																			
	Autres dettes		175																					
	Produits constatés d'avance		174																					
Total III		176		46 104																				
Total général (I + II + III)		180		107 061																				
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195																			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182																			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184																			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

11

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 3CR

Néant ☐Exercice N clos le
31/12/2023

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210	
			et livraisons		215	214	
	Production vendue	{ biens services*	intracommunautaires		217	218	55 729
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224
	Subventions d'exploitation reçues						226
	Autres produits						230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	55 729
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234
	Variation de stocks (marchandises)*						236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242 11 162
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244 2 183
	Rémunérations du personnel*						250 30 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252 10 036
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) 255)						254 130
	Dotations aux provisions						256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }						262
	Total des charges d'exploitation (II)						264 53 513
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 2 216
	PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges financières (V)						294 68	
Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 } (VI)						300	
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306 322	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310 1 825	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 1 825	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324 322		
	Divers* dont intérêts excédentaires des coprés-cis d'associés 247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249)		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU (44. octies A) 987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989				
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quindécies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44. septeicies) 993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies) 992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit 346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649			
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352 2 147	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356		
	Déficits antérieurs reportables : *dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370 2 147	372		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 3CR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 107 061 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les intérêts sur emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



EURL 3CR

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros

**Siège social : 108 Rue de Bresse
01330 VILLARS LES DOMBES**

RCS de BOURG EN BRESSE 882 529 720

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2024**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, s'élevant à **1 825,80 €**, de la manière suivante :

- Une somme de **1 825,80 €**
Au compte « Autres réserves »

Dividendes antérieurement distribués :

L'associé unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au cours des trois derniers exercices.

M. Mayeul DE FERAUDY

